

Dossier de presse

16/01/2019

L'engagement des enseignants du Lycée Denis-Diderot contre la politique éducative du gouvernement

La politique éducative choisie par le ministre Blanquer suscite de nombreuses inquiétudes chez les enseignants du Lycée Denis-Diderot.

Comme d'autres de leurs collègues ailleurs en France, ils pensent que **la future réforme du lycée constitue en l'état un danger pour l'égalité des chances des élèves, leurs possibilités d'orientation et leur réussite.**

Ils estiment également être victimes depuis trop longtemps d'un mépris important pour leurs conditions de travail, leur perspective de carrière et un gel de leur pouvoir d'achat (voir partie « Constat »).

Dans le sillage du mouvement des « Stylos rouges » (voir partie « le mouvement des stylos rouges »), **de nombreux enseignants du lycée ont décidé d'entreprendre des actions de protestation** (voir partie « Nos actions prévues »).

I. Constats :

Suppressions de postes d'enseignants

L'objectif présidentiel était connu : **supprimer 50 000 emplois de fonctionnaires d'État en cinq ans**, au nom du dogme de la réduction de la dépense publique. **Après les 1 300 suppressions en 2018, ce sont 2 650 emplois d'enseignants qui seront supprimés pour la rentrée 2019.**

Dans l'académie de Reims, **58 postes** seront supprimés. Le SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré, estime quant à lui que **le nombre de postes supprimés serait plus proche de la centaine, grâce à différents tours de passe-passe administratifs.**

Pourtant on prévoit 32 000 élèves de plus à chaque rentrée de 2019 à 2021 !

Ces suppressions massives et injustifiées font prendre le risque de **classes surchargées** et de **mauvaises conditions de travail pour les élèves**, surtout ceux en difficulté. Le lycée Diderot expérimente actuellement un système de 24 élèves par classe en 2^e, qui donne pour l'instant toute satisfaction aux élèves et aux enseignants. Ces suppressions supposeraient de remettre en cause ce dispositif.

En outre, il est probable que **des options facultatives prévues dans la réforme du lycée ne soient pas présentes à la rentrée au lycée**, faute d'enseignant pour les assurer, **ce qui pénalisera encore davantage les jeunes issus de nos campagnes.**

Le Ministère de l'Éducation Nationale prétend pallier ces suppressions de postes **en imposant une deuxième heure supplémentaire obligatoire aux enseignants.** Toutefois, la rémunération de la première heure supplémentaire (obligatoire) devient inférieure à celle d'une heure normale, ce qui revient à réduire davantage le pouvoir d'achat déjà bien entamé des enseignants. De surcroît, **remplacer des postes par une pléthore d'heures supplémentaires ne permet pas de lutter contre le chômage, alors que notre gouvernement s'y était engagé.**

La réforme du lycée

La réforme du lycée prévue pour entrer en application à la rentrée 2019 **ne satisfait pas les enseignants et se met en place de manière anti-démocratique.**

Parmi de nombreux problèmes, relevons les suivants :

-La réforme du lycée est engagée en classe de seconde, alors que nous continuons d'enseigner les mêmes programmes que l'année dernière.

-**Certaines épreuves du Baccalauréat ne sont pas encore connues**, alors que nous sommes censés y préparer les élèves.

-Si la réforme a le mérite de « casser » les grandes filières traditionnelles (L, ES, S), elle revient à **accentuer les inégalités territoriales** en ne proposant pas par exemple toutes les options dans tous les lycées.

-**Le contrôle continu**, qui comptera pour 40% de la note finale au bac, **est une vaste « usine à gaz »**, qui va multiplier les épreuves en 1^{ère} et en Terminale. Outre les problèmes d'organisation inhérents à un tel choix, les élèves seront constamment sous pression.

-La **disparition de l'AP** (Accompagnement personnalisé) qui pouvait **permettre de mieux aider les élèves en difficulté va encore fragiliser ceux-ci.**

-Enfin, les élèves vont devoir effectuer des choix d'orientation encore plus tôt, en prenant bien garde de choisir les « bonnes » options dès la classe de 1^{ère}. Toute erreur pourrait compromettre la réussite de leur orientation future.

En ce qui concerne l'aspect anti-démocratique, **le CSE** (Conseil Supérieur de l'Éducation), instance consultative placée sous la présidence du ministre chargé de l'éducation nationale et regroupant des représentants des personnels, les usagers (parents, élèves, étudiants) et les partenaires de l'EN pour l'action éducative, **s'est prononcé très majoritairement contre les programmes présentés, dans toutes les disciplines. Or, cette instance n'est pas écoutée.**

Baisse du pouvoir d'achat des enseignants

Enfin, alors que les enseignants français sont parmi les moins bien payés de l'Union Européenne (source : OCDE), **le gel du point d'indice est maintenu pour 2019.** Il faudrait multiplier notre salaire de 1,4 pour retrouver un niveau de vie équivalent à celui des enseignants en 1981.

Il ne s'agit pas seulement de se plaindre d'inégalités salariales, mais aussi de comprendre que ceci a une répercussion sur l'attractivité du métier et des conséquences funestes à plus long terme. Il devient difficile d'encourager les étudiants à s'engager dans un métier mal payé dans lequel les conditions de travail se dégradent. Il s'agit d'un manque de respect total, non seulement pour les enseignants (qui ont tout de même un niveau d'étude minimal de Bac +5), mais aussi, **et surtout, pour leurs élèves, qui risquent, à terme, de bénéficier d'un enseignement de moindre qualité. Or notre jeunesse est l'avenir de notre Nation !**

II. Le mouvement des « stylos rouges » :



II) LE MOUVEMENT DES STYLOS ROUGES

UN MOUVEMENT
APOLITIQUE ET ASYNDICAL

MANIFESTE DES STYLOS ROUGES

REVALORISATION DE NOTRE MÉTIER

Il est temps de reconnaître la valeur de notre travail et de relancer son attractivité !



- **Dégel immédiat du point d'indice** - indexation de notre salaire sur l'inflation!
- **Augmenter les traitements (salaires)** à la hauteur de la fonction occupée, rattrapage du pouvoir d'achat perdu et **reconnaissance du travail invisible!**
- **Non à la réforme des retraites** annoncée!
- Renégociation du **PPCR**

{En bref}



EXIGER UNE VRAIE BIENVEILLANCE DE L'ETAT POUR SES ÉLÈVES

en améliorant leurs conditions d'apprentissage.

- **Limitation du nombre d'élèves par classe suivant le niveau!**
- **Stop aux suppressions de postes!**
- **Davantage de moyens pour les élèves à besoins particuliers!**
- **Stop aux réformes du secondaire** et ouverture d'une concertation nationale!

{En bref}

RECONNAÎTRE LA QUALITÉ DE NOTRE FONCTION ET DE NOTRE TRAVAIL

il est temps que l'État prenne soin de ses enseignants aussi !



- Retrait immédiat du jour de carence
- Retrouver le respect des élèves, des parents, de sa hiérarchie, des institutions et des français.
- **Non au devoir de réserve qui musèle notre liberté d'expression!**
- Stop à la précarité!

III. Nos actions :

Les enseignants du lycée Diderot, réunis hier, ont décidé les actions suivantes :

-Une grève du zèle et l'application de la « bienveillance » si chère à notre ministre : donner une note de 20/20 à tous les devoirs, note qui sera reportée sur l'ENT de l'établissement. Ceci a pour but de « parasiter » l'application Parcours Sup, utilisée pour l'orientation des élèves, particulièrement injuste et inégalitaire. Cela sera aussi un moyen de « mettre la pression » sur le Ministère de l'EN, de manière à ce que les revendications soient prises en compte.

Néanmoins, cette action ne sera préjudiciable en rien aux élèves puisque les enseignants garderont par-devers eux les véritables notes et pourront leur communiquer, ainsi que les appréciations. Enfin, les représentants des parents d'élèves seront prévenus par le biais d'une motion au prochain Conseil d'Administration du Lycée, qui récapitulera les revendications et les actions prévues.

-Rendre visible l'invisible : Beaucoup de personnes pensent que le travail des enseignants se réduit à faire cours entre 15 et 18 heures par semaine. C'est bien entendu complètement faux. La durée de travail d'un enseignant est de 42,53h (correction de copies, préparations de cours, réunions, stages...). Pour rendre visible ce travail « invisible », les enseignants proposent d'organiser des sessions de correction de copies dans des lieux publics (cafés, mairie...). La presse y sera bien sûr invitée.

-Chaque enseignant pourra aussi, individuellement, dans le cadre du mouvement des « Stylos rouges » ou en action syndicale :

-Rejoindre le compte Facebook "Les stylos rouges en colère" (action « Stylos rouges ») : <https://www.facebook.com/groups/273703990161539/>

-Signer la pétition : Les stylos rouges : tous ensemble pour l'Ecole de demain (action « Stylos rouges ») : <https://www.change.org/p/monsieur-jean-michel-blanquer-les-stylos-rouges-tous-ensemble-pour-l-ecole-de-demain>

-Écrire au ministre par lettre ou par voie électronique (une lettre type adaptée à chaque discipline est en cours de rédaction) : **action proposée par le SNES-FSU.**

-Prendre des photos (devant l'établissement avec une banderole, en salle des profs, etc.) et/ou de produire des textes à poster sur Facebook et/ou à Tweeter avec le hashtag sur #STOPMEPRIS. (action proposée par le SNES-FSU)

-Participer à la journée de grève du 24 janvier prochain et aux manifestations qui auront lieu à cette occasion.

-Écrire à son parlementaire concernant le projet de loi "Ecole de la confiance", qui prévoit d'ajouter aux obligations des enseignants le « devoir de réserve », ce qui n'est pas le cas actuellement et reviendrait à museler toute contestation. (action SNES-FSU)

-Contre ces projets de mesures autoritaires, signer la pétition "non à l'article 1" : <https://liberte-expression.fsu.fr/>

